

RAPPORT SUR LES DESTRUCTIONS DES ABRIS DES MIGRANTS À CALAIS

L'Auberge des Migrants

6 DÉCEMBRE 2017



L'Auberge
des Migrants

Introduction

Destructions des abris des migrants à Calais

Depuis le démantèlement de la Jungle de Calais en octobre 2016, les autorités locales et nationales ont engagé une **politique très dure de lutte contre les "points de fixation"** sur le littoral.

Nous sommes au quotidien témoins de cette politique, qui ne semble pas limiter la présence d'exilés sur le territoire, et précarise les personnes, aggrave l'indignité des conditions de vie et conduit les forces de l'ordre à des agissements inacceptables.

Une des expressions de cette politique, que nous avons voulu mettre en lumière dans ce rapport, consiste, en période hivernale, à **multiplier les opérations de « confiscation » d'effets personnels** (sacs, duvets, couvertures...) et de **destruction d'abris précaires** des exilés présents dans le Calaisis.

Ce document est le fruit de nos observations sur le terrain et des témoignages d'exilés que nous avons recueillis.

Sommaire :

- 1) Des opérations de collecte et confiscation
- 2) Pas de mise à l'abri efficace
- 3) Une stratégie coûteuse, indigne et violente

Annexe

1) Des opérations de collecte et de confiscations

Destructions des abris des migrants à Calais



Si les interventions de la police et des services d'entretien de la mairie ont toujours comporté l'"enlèvement" des abris et affaires personnelles des personnes exilées, on observe depuis juin 2017, une multiplication de ces opérations de grande ampleur autour des lieux de vie.

a) Les abris et protections :

Il s'agit d'opérations réalisées par les services de nettoyage de la mairie de Calais, accompagnés de plusieurs policiers des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) ou membres de la police nationale de Calais.

Les forces de l'ordre arrivent en premier et profitent généralement des temps de distribution de repas pour établir un **périmètre à accès limité**, autour des abris et des affaires personnelles (sacs, duvets, tentes...). Cela permet de **maintenir à l'écart** les exilés, les personnes solidaires et les associations présentes. Le fait d'enregistrer pour documenter ces opérations est **fortement découragé** par les forces de l'ordre présentes.

Dans un deuxième temps, **les agents municipaux des services d'entretien** arrivent, équipés parfois de combinaisons intégrales et de masques.

Tout le matériel, utilisé par les exilés pour se reposer, se réchauffer et s'abriter, est alors **détruit et/ou ramassé**, particulièrement les sacs de couchage, les couvertures, les tentes et les bâches.

Vous trouverez des vidéos de ces opérations ici :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLH2xNkKvV9bieLfEa2ZZLS5YL7Obxb2Zh>

1) Des opérations de collecte et de confiscations

Destructions des abris des migrants à Calais



b) Effets personnels nominatifs ou religieux

Lors des opérations, les collectes ne se limitent pas aux couvertures et tentes, **les sacs contenant des effets personnels** cachés le temps des repas, sont eux aussi récupérés pour être détruits. Ainsi, des documents administratifs, d'identités, des téléphones... (Lire le témoignage du 25 octobre 2017 en annexe) ont pu être **collectés sans l'accord de leur propriétaire**, avec des conséquences possiblement dramatiques pour les personnes concernées (arrestation, expulsion, mise en danger).

Malgré les consignes que la préfecture aurait données aux forces de police, **celles-ci refusent encore très souvent aux exilés l'accès à leurs affaires.**

Autre incident grave, la **destruction des médicaments**. Les exilés laissent souvent leur ordonnance et traitements près de leurs couvertures ou dans leur sac.

Brice Benazzouz, coordinateur à Médecins du Monde, témoigne : « Nous avons depuis quelques semaines des retours que nous n'avons que très peu avant : la confiscation ou destruction de médicaments. » La plupart du temps, **les exilés n'ont pas le temps de récupérer leurs médicaments** et « la personne ne peut pas aller chercher son traitement, contrairement aux instructions de la préfecture »

Enfin, nous avons été témoins de la **destruction d'un objet de culte (voir photo ci-dessus)** rue des Verrotières le 10 novembre 2017 lors d'une opération de destruction.

Auberge des Migrants - 6 décembre 2017

1) Des opérations de collecte et de confiscations

Destructions des abris des migrants à Calais



"Toutes les semaines, la police vient prendre mon sac de couchage."

Un érythréen, le 16 août 2017

Ces opérations ont commencé suite au démantèlement du bidonville en octobre 2016 et n'ont pas cessé depuis. Elles se sont **intensifiées au début de l'été 2017**.

Afin d'analyser et d'obtenir des statistiques sur ces opérations de nettoyage, nous avons réalisé une enquête le **16 et 17 août 2017** : **76% des exilés nous ont déclaré que des équipes de nettoyage et la police avaient confisqué leurs couvertures au court des 7 derniers jours**. En moyenne les migrants affirmaient que cela se produisait **2 fois par semaine**.

Depuis 2 mois, ces destructions sont devenues quasi quotidiennes.

2) Pas de mise à l'abri efficace ensuite

Destructions des abris des migrants à Calais

Ces opérations qui sont menées à Calais quasi quotidiennement, privent les exilés de leurs affaires, d'un abri, de protections contre le froid. Même si **ces petite installations sont extrêmement précaires, elles représentent aujourd'hui, pour de nombreux exilés présents sur le Littoral, les seuls « hébergements » possibles.**

Les personnes victimes des collectes/destructions sont privées de leurs affaires et ne reçoivent **aucune proposition de mise à l'abri ensuite.**

Les hébergements du 115 sont régulièrement saturés, avec la baisse des températures et la multiplication des demandes, de nombreuses personnes ne seront pas hébergées.

La préfecture met en avant l'accès aux Centre d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES) pour les personnes exilées, pour autant **ces centres ne peuvent être considérés comme des propositions adaptées à la situation** pour plusieurs raisons :

- Nous n'avons **jamais vu d'intervenants sociaux et de traducteurs**, accompagner les forces de l'ordre pour informer les exilés sur les solutions de mise à l'abri au moment de la destruction de leur abri.

- **Les exilés n'ont pas d'accès aux CAES à la suite de la destruction de leur abri.** Il y a entre deux et trois départs proposés par semaine, seulement depuis la zone industrielle des Dunes. Ces bus sont irréguliers, en fonction des places disponibles dans les structures et non des opérations de démantèlement/destructions.

- **Ces centres restent inadaptés au projet migratoire et/ou la situation administrative des personnes exilées.** De nombreux exilés présents à Calais, souhaitent rejoindre leur famille ou leurs amis au Royaume-Uni. Certains, dont les empreintes ont été prises dans d'autres pays de l'Union Européenne, craignent d'être renvoyés en Italie ou en Grèce. Vous trouverez plus d'informations sur notre enquête de septembre : <http://www.laubergedesmigrants.fr/fr/enquete-septembre-2017/>

- Enfin, nous disposons aujourd'hui de **très peu d'informations sur ces centres**, de même que les personnes exilées. Malgré les demandes adressées aux autorités et en l'absence de clarification, ces 4 centres continuent de fonctionner dans la plus grande opacité.

Les exilés privés de leur abri sommaire ne reçoivent donc ni mise à l'abri efficace ni solution d'accueil réelle.

Auberge des Migrants - 6 décembre 2017

3) Une stratégie coûteuse, indigne et violente

Destructions des abris des migrants à Calais



"On était en train de se construire un abri pour la nuit avec des couvertures, des bâches, des branches.

A ce moment-là, la police est arrivée, avec leur spray à la main, et nous a dit de partir :

"Allez, dégage, dégage". "

Les moyens alloués à ce genre d'opérations sont très importants. Les services de la mairie interviennent quotidiennement, avec de nombreux policiers et véhicules de police (cf.photos prises le 21 novembre 2017).

A cela s'ajoute, une **logistique importante et coûteuse** comme par exemple, des engins de chantier afin de couper des arbres et terrasser les terrains pour dégager des accès commodes aux bois où se réfugient des exilés la nuit.

Un afghan, le 10 novembre 2017

Auberge des Migrants - 6 décembre 2017

Une stratégie harcèlement et d'épuisement

Destructions des abris des migrants à Calais



Cette stratégie a des **conséquences dramatiques** sur les personnes qui la subissent.

Le rythme de ces destructions est devenu progressivement **quotidien** (voir notre carte des destructions en annexe). Ce rythme entraîne un **stress intense pour les exilés**, des **conditions de vie et de sommeil très difficiles** (voir notre enquête d'août 2017 en annexe), et complique nos distributions matérielles.

Il nous est **difficile de renouveler notre stock de matériel assez vite** pour répondre aux besoins de personnes laissées sans abri en hiver.

De plus, contrairement à ce que soutient la préfecture du Pas-de-Calais, nous avons constaté à plusieurs reprises que **les exilés n'ont pas le temps ou l'opportunité de récupérer leurs affaires**.

Certains **n'osent pas rester** lorsqu'ils voient les policiers de CRS arriver, de peur d'être gazés (voir le témoignage du 2 novembre 2017 en annexe). D'autres **reçoivent l'ordre de partir** quand la police arrive (voir le témoignage du 2 novembre 2017 en annexe). D'autres essaient et demandent à récupérer leurs biens, mais **les policiers de CRS refusent souvent**. (exemple : le 10 novembre 2017 près de la rue des Véroitières, voir la photo ci-dessus)

Une autre méthode utilisée pour empêcher les exilés de reprendre leurs affaires : on leur demande de **se soumettre à un contrôle d'identité** par la Police aux Frontières au préalable. Par exemple, le lundi 13 novembre 2017, des policiers ont affirmé à Vincent de Coninck, chargé de mission au Secours Catholique, que les exilés devaient se soumettre à un contrôle, et donc pour ceux qui étaient sans documents, passer par le centre de rétention de Coquelles pour récupérer leurs affaires.

Auberge des Migrants - 6 décembre 2017

Une stratégie coûteuse, indigne et violente

Destructions des abris des migrants à Calais



Nous constatons depuis quelques semaines que ces opérations semblent rechercher de plus en plus à **compliquer les conditions de vie, en aggravant l'état des lieux de vie.**

- Régulièrement, les forces de l'ordre se « contentent » de **gazer les objets ou de casser les abris, parfois à coups de couteaux, et laissent derrière eux les débris** des bâches, couvertures, sacs de couchage ou tentes (exemples : le 2 octobre 2017, dans le bois à proximité de la rue du beau marais, le 10 octobre 2017, sur le lieu de distribution de la rue des Véroitières).

- **Les déchets ne sont pas ramassés.** Les services de nettoyage prennent uniquement ce qui peut servir à faire des abris (exemples : le 9 novembre 2017, près de l'accueil de jour du Secours Catholique, le 10 novembre 2017, sur le lieu de distribution de la rue des Véroitières, le 19 novembre 2017, dans le bois près de la rue du beau marais). De plus, les autorités ont toujours refusé de mettre en place des bennes à ordures sur les lieux de distribution.

- Nous constatons également que **le bois qu'utilisent les exilés pour faire des feux pour se réchauffer est ramassé** (exemple : le 10 novembre 2017, sur le lieu de distribution de la rue des Véroitières).

Ces opérations ont donc pour conséquence directe **l'impossibilité pour les exilés de s'abriter de la pluie et du vent, ou de combattre le froid ; et la précarisation des conditions de vie.**

Annexe

Enquête de l'Auberge - août 2017



CONDITIONS DE VIE À CALAIS: ENQUÊTE AUPRÈS DES EXILÉS

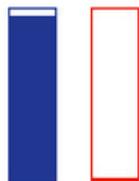
Août 2017



Nos équipes sur le terrain estiment qu'environ 750 migrants sont sur Calais, dans des conditions de vie très précaires.



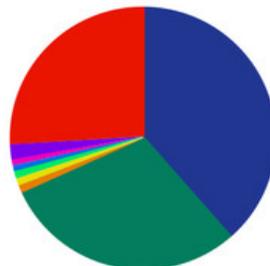
Sexe



Homme 97%
Femme 3%



Nationalité



Afghanistan 35%	Syrie 2%	Iran 1%
Erythrée 33%	Guinée 1%	Pakistan 1%
Ethiopie 26%	Irak 1%	Birmanie 1%



Temps passé à Calais



1 à 3 mois 31%	1 semaine à un mois 27%
3 mois et plus 31%	moins d'une semaine 12%



Âge

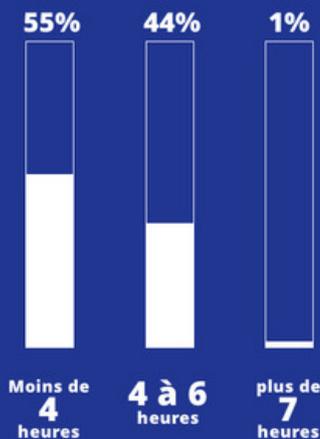
La moyenne d'âge des répondants est de **21 ans**.

Le plus jeune répondant a **10 ans**.

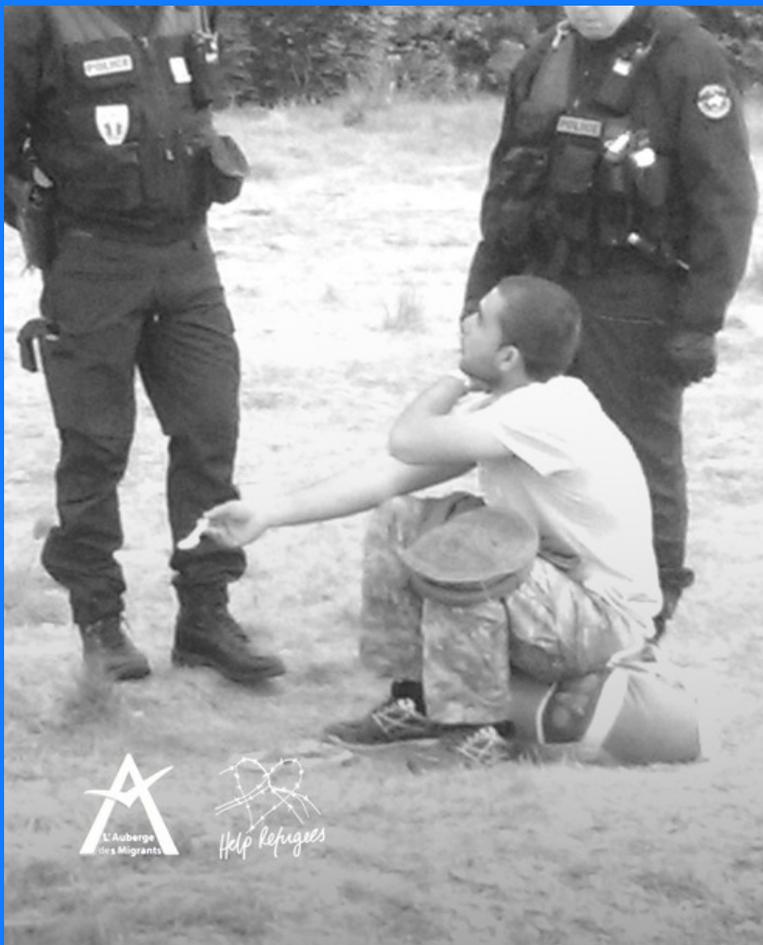
Annexe

Enquête de l'Auberge - août 2017

Plus de **55%** des répondants nous ont rapporté dormir moins de 4 heures chaque nuit.



Enquête réalisée sur 162 exilés par l'Auberge des Migrants et Help Refugees, le 16 et 17 août.



76% des répondants ont rapporté que des équipes de nettoyage et la police avaient confisqué leurs couvertures ces 7 derniers jours.

En moyenne, les répondants affirment que cela s'est produit **2** fois lors des 7 derniers jours.

Enquête réalisée sur 162 exilés par l'Auberge des Migrants et Help Refugees, le 16 et 17 août.

Annexe

Témoignages

Témoignage d'un afghan le 10 novembre 2017, sur le lieu de distribution rue des Verrotières :

« On était en train de se construire un abri pour la nuit avec des couvertures, des bâches, des branches. A ce moment-là, la police est arrivée, avec leur gazeuse à la main, et nous a dit de partir "**Allez, dégage, dégage**". Ils ont tout détruit, et tout ramassé. Ils ne laissent vraiment rien pour être sûr que l'on ne reconstruise pas d'abri après. Ils ont même pris le bois que l'on utilise pour se chauffer et notre nourriture. Cette nuit, on va dormir dehors. Je ne sais pas ce qu'on va faire. »

~25/10/17 - 10:00 - Quai Andrieux, sous le pont de la rue Mollien :

La personne interrogée et environ 15 personnes étaient en train de dormir à cet emplacement.

Un grand groupe de CRS est arrivé, en leur disant qu'ils ne pouvaient pas dormir ici. Des membres des forces de l'ordre ont commencé à ramasser des sacs de couchage. La personne interrogée **affirme avoir demandé à récupérer ses biens, ce que la police a refusé.**

La personne interrogée affirme que la police a alors commencé à répandre du gaz lacrymogène avec leur gazeuse à main sur les sacs de couchage restants, les rendant inutilisables. La personne interrogée décrit qu'un policier l'a menotté les mains dans le dos, ainsi que 2 autres personnes, qu'il décrit comme ses amis. Le policier a alors commencé à donner des coups de matraque sur le haut de leur jambe droite. **La personne interrogée pense que le policier visait intentionnellement leur téléphone portable.**

Les 3 individus ont ensuite été arrêtés et emmenés au commissariat. Ils ont alors déclarés être mineurs. Ils ont alors été relâché une heure après.

La personne interrogée et ses 2 amis ont eu leur téléphone endommagé, ainsi que leur sac de couchage et vêtements confisqués.

Annexe

Témoignages

~ 03/10/17 - 05:00 - dans le terrain vague à l'est du boulevard des Justes :

"La personne interrogée décrit être réveillé tous les jours par la police à 5 ou 6h du matin. Il affirme que les policiers le réveillent de force, de manière très agressive. Après l'avoir forcé à sortir de l'abri, le policier l'a gazé à plusieurs reprises en direction des yeux avec une gazeuse à main.

Pendant que la personne interrogée ne pouvait plus voir, la police a pris ce qui lui servait d'abri, ses pulls, ses couvertures.

La personne interrogée pouvait spécifier qu'un des incidents où il a été victime d'un agent chimique ou d'une attaque physique par la police s'est produit le 3 octobre, puis le 6 ou 7 octobre."

02/11/17 - 07:00 - dans le bois à l'ouest de la rue des Verrotières :

La personne interrogée décrit avoir été réveillée par la police d'une manière très agressive vers 7h du matin. Il s'est alors mis à courir avec les personnes près de lui, puis **la police a confisqué tous les biens personnels, y compris les couvertures, les manteaux, les chaussettes, les sacs de couchage.**

02/11/17 - 14:00 - dans le terrain vague au sud de l'A16 et à l'est de la route de Saint-Omer, puis à proximité du 47 Rue de Moscou :

La personne interrogée affirme qu'alors qu'il revenait dans sa tente après la distribution de repas, **la police est venue et a confisqué ses biens personnels, ainsi que ceux des personnes vivant avec lui.** Puis la police lui a dit qu'il ne pouvait plus rester ici dans cette zone. Ils ont alors marché vers le bâtiment du Secours Catholique rue de Moscou. Alors qu'ils étaient en route, une voiture de police s'est arrêté près d'eux puis les a aspergé de gaz lacrymogène, ce qui les a empêché de voir et de marcher. La police est repartie juste après.

« Toutes les semaines, la police vient prendre mon sac de couchage »

Un érythréen, le 16 août 2017

« Tout ce que je veux, c'est un abri et un peu de dignité »

Un afghan, le 16 août 2017

